

JOURNAL OFFICIEL

De la Principauté souveraine, indépendante de Bérémaigne

Ordonnances souveraines – Lois et Décrets



Service de l'information publique officielle de Bérémaigne

S.I.P.O.B

DÉCRET N° 2019-09

Relatif à la reconnaissance et proclamation officielle du Chef de l'État, par le
Pouvoir Exécutif.

En ma qualité de Ministre d'Etat, et Chef du Gouvernement de la Principauté Indépendante et
Souveraine de Bérémaigne,

En date du quinze avril deux-mille-dix-neuf, au nom du Pouvoir Exécutif et du Gouvernement
Bérémi que je représente, je fais l'annonce aux citoyens et citoyennes de la principauté que
nous reconnaissons et proclamons Prince Souverain de Bérémaigne, Son Altesse Sérénissime
le prince Emanuel de Dovimaldi-Nassor, né le vingt-huit octobre deux-mille-deux à l'Isle-
Adam (France), régnant depuis le onze février deux-mille-dix-huit sous le nom d'Emanuel
premier du nom.

Fait le 15.04.2019 par :

Son Excellence Houssine Casanova,
Ministre d'État, Chef du Gouvernement.



Direction du Service de l'information publique officielle de Bérémaigne – S.I.P.O.B

Le 15^{ème} jour du 4^{ème} mois de l'année 2019